

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 14 Décembre 2018

L'an deux mille dix-huit le 14 Décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

Présents : DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - RAMALHO Irène ROUX Marie-Elisabeth VEYSSIERES Sylvie,

Absents excusés DOMINGIE Noël, - HO THAM KOUIE Sandra--

Convocation du 03/12/2018

Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-06-

Nombre de votants 06

OBJET : EMPLOYE COMMUNAL –

Mr le Maire rappelle la délibération n°42/2018 créant un emploi d'adjoint technique ayant pour fonction « Ouvrier Polyvalent de maintenance des bâtiments et espaces verts ». Il demande au conseil municipal de délibérer sur les modalités du contrat :

Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les modalités du contrat :

- Contrat à Durée Déterminé de 6 mois avec une période d'essai d'un mois.
- Le contrat débutera en Mars 2019.
- Le grade sera « Adjoint Technique (échelle C1) 6 ème échelon.
- Une convention de mise à disposition sera établie avec la commune de Vergt de Biron

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 17/12/2018
Le Maire
Bruno DESMAISON



